

## Des experts Gîtes de France



Laurie Brugères  
07 69 98 04 30  
l.brugeres@gites-de-france-savoie.com



Sylvie Rousseau  
06 10 75 00 24  
s.rousseau@gites-de-france-savoie.com

## Tarif

Tarif unique de 120€.

Les prix s'entendent tout inclus :  
déplacement, visite, suivi  
administratif du dossier.



## Classement Meublé de Tourisme

Faites classer votre  
hébergement touristique pour  
profiter d'avantages fiscaux et



Organisme accrédité depuis  
2011

Le Cobalt - 17 rue Arthur Haulotte  
73024 BASSENS  
04 58 14 12 12  
contact@gites-de-france-savoie.co





## Qu'est ce qu'un meublé de tourisme ?

Un meublé de tourisme est une villa, un appartement ou un studio meublé proposé à la location à une clientèle de passage qui effectue un séjour de courte durée (journée, semaine ou mois).

Il répond à des conditions minimales de confort et d'habitabilité fixées par décret.

Un meublé de tourisme est classé de 1 à 5 ★

La grille de classement comporte 112 critères qui s'articulent autour de 3 chapitres :

- ✓ Equipements et aménagements
- ✓ Services proposés
- ✓ Accessibilité et développement durable

Le classement est facultatif et valable 5 ans.

*Les informations collectées à l'occasion de votre commande sont nécessaires à la gestion de votre dossier. Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.*

## La procédure de classement

1. Vous formulez une demande de classement par mail ou téléphone auprès de l'Agence Gîtes de France Savoie et un de nos conseillers vous contacte pour fixer une date de visite.
2. Nous procédons à la visite de votre hébergement en votre compagnie pour valider le référentiel.
3. Notre expert vous transmet les documents de classement sous 1 mois (grille de contrôle, décision de classement, attestation de visite).



Le classement officiel est prononcé pour une durée de 5 ans. La décision de classement doit être affichée de manière lisible dans votre hébergement.

## 5 Bonnes raisons de classer votre meublé

### 1. Des mesures fiscales avantageuses

Un abattement forfaitaire de 71% sur vos revenus locatifs imposables en micro BIC au lieu de 50% pour un meublé non classé.

Exemple : Un propriétaire de meublé classé réalisant 10 000€ de recettes locatives par an, relevant de la tranche d'imposition à 5,5% économise près de 2 200€ sur 5 ans (440€ par an) et 3 100€ (610€ par an) s'il relève de la tranche d'imposition à 14%.

Une possibilité d'exonération de la CFE (selon les communes).

### 2. Une visibilité accrue sur les supports de communication des Offices de Tourisme.

### 3. Une garantie qualité auprès de vos hôtes au niveau national et international.

### 4. Un montant de taxe de séjour plus avantageux car indexé sur le niveau de classement.

### 5. La garantie d'une expertise indépendante des Gîtes de France Savoie, organisme accrédité par l'Etat, qui mène pour vous la procédure de classement.